



The Impact Of Nominal And Verbal Arabic Sentences On The Written Production Of FLE Learners In The French Department At The University Of Mosul

Wadhah Kalid Ahmad Alsharefy 

Department of French Language / College of Arts /
University of IMosul/ Mosul-Iraq

Article Information

Article History:

Received October 21, 2024
Revised November 7, 2024
Accepted November 17, 2024
Available Online June 1, 2025

Keywords:

linguistic interference,
Error,
Written expression.

Correspondence:

Wadhah Kalid Ahmad Alsharefy
wadah.k@uomosul.edu.iq

Abstract

This research specifically addresses the influence of the phenomenon of linguistic interference of the primary language, Arabic, on the written production of FFL learners, at the Department of French, university of Mosul. We adopt nominal and verbal sentences. According to our subject, linguistic interference is a strong phenomenon that exists in student-written sentences at all levels of grammar. The analysis of the writing of the learners is the only thing this study deals with. The objective is to pinpoint the question of linguistic interference that occurs when the source language and the syntax structure of foreign languages overlap, particularly in student writing. This research makes an effort to determine the distinctions and parallels between the two languages. The goal is to enhance students' understanding of syntactic structures and minimize mistakes made. This research tries to improve learners' understanding of both languages' syntactic structures, which will help them overcome any difficulties in learning and teaching situations .

DOI: [10.33899/radab.2024.154657.2253](https://doi.org/10.33899/radab.2024.154657.2253), ©Authors, 2023, College of Arts, University of Mosul.

This is an open access article under the CC BY 4.0 license (<http://creativecommons.org/licenses/by/4.0/>).

اثر الجملة العربية الاسمية والفعلية في التعبير التحريري لدى متعلمي اللغة الفرنسية بوصفها لغة أجنبية في قسم اللغة الفرنسية بجامعة الموصل

وضاح خالد أحمد الشريفي *

المستخلص:

يتناول هذا البحث على وجه التحديد تأثير ظاهرة التداخل اللغوي للغة الاولى، العربية، على كتابات ، التعبير التحريري، متعلمي اللغة الفرنسية بوصفها لغة أجنبية في قسم اللغة الفرنسية بجامعة الموصل. تتبنى هذه الدراسة الجمل الاسمية والفعلية. لقد افترض موضوعنا أن ظاهرة التداخل اللغوي موجودة بقوة في كتابات الطلبة وعلى جميع المستويات النحوية. تقتصر هذه الدراسة على تحليل كتابات الطلبة، وتهدف الى تحديد ظاهرة التداخل اللغوي للغة الام في التركيب النحوي للغات الاجنبية وخاصة في كتابات المتعلمين. في الواقع، يحاول هذا البحث تحديد الاختلافات وأوجه التشابه بين اللغتين، كما يسعى الى توضيح وعي الطلبة بالبنى النحوية وتقليل الاخطاء التي تحدث. سيزيد البحث من معرفة المتعلمين بالبنى النحوية لكلتا اللغتين بغية التغلب على اية صعوبات تمت اثارها في سياقات التعلم والتعليم. **الكلمات المفتاحية:** التداخل اللغوي، الخطأ، التعبير التحريري.

L'impact des phrases arabes nominale et verbale sur la production écrite des apprenants du FLE au département de français à l'université de Mossoul

Wadhah Kalid Ahmad Alsharefy

Résumé

Cette recherche aborde spécifiquement l'influence du phénomène d'interférence linguistique de la première langue, l'arabe, sur la production écrite des apprenants du FLE, au département de français, à l'université de Mossoul. Nous adoptons les phrases nominales et verbales. Notre sujet émet l'hypothèse que le phénomène d'interférence linguistique existe fortement sur les écrits des étudiants et à tous les niveaux grammaticaux. Cette étude se limite à l'analyse des écrits des apprenants. Elle vise à identifier le phénomène d'interférence linguistique de la langue source sur la structure syntaxique des langues étrangères spécialement sur les écrits des étudiants. En fait, elle essaie de cerner les différences et les similitudes entre les deux langues. Elle tente de préciser la conscience des étudiants des structures syntaxiques et de diminuer les erreurs commises. La recherche permettra d'accroître les connaissances des apprenants sur les structures syntaxiques des deux langues afin de surmonter toute difficulté soulevée dans les contextes d'apprentissage et d'enseignement.

Mots clés: Interférence linguistique, Erreur, Expression écrite

Introduction

Entrer dans une classe de langue est une action où les questions et l'interaction sont très actives. Les étudiants ont une tendance à poser des questions auxquelles l'enseignant est prié de répondre. En effet, l'apprentissage d'une langue seconde n'est pas une tâche facile pour les apprenants du fait qu'ils doivent faire des efforts pour manipuler ce qu'ils vont apprendre. Cette tâche est, dans une certaine mesure, pleine de problèmes auxquels les étudiants s'exposent lorsqu'ils apprennent une nouvelle langue.

L'interférence linguistique est l'obstacle le plus attendu que les apprenants rencontrent en raison de son influence sur la langue maternelle. La plupart des étudiants prennent appui sur leur langue première pour parler la langue cible.

La recherche actuelle vise à faire la lumière sur le cas où les apprenants commettent des erreurs dans l'apprentissage de la langue seconde. Tout ce qui précède nous conduit à soulever la question suivante:

Quelles sont les motifs pour lesquels les apprenants commettent des fautes d'interférence liées à la grammaire ?

L'étude pose les hypothèses suivantes pour répondre à la question précédente :

Les apprenants souffrent d'interférences lorsqu'ils écrivent en français, il y a des différences de genres dans la commission des erreurs.

Cette recherche aborde les différents champs d'interférence grammaticale tels que: le nombre et le genre, la phrase nominale, les articles partitifs, les noms collectifs, les prépositions, les pronoms relatifs et l'ordre des phrases.

La partie pratique de cette recherche a été réalisée au département de français, à l'université de Mossoul où les étudiants de la deuxième année ont été pris comme échantillon.

1. La partie théorique

Afin de mieux appréhender l'effet de la phrase arabe sur la rédaction française, il est conseillé de privilégier une approche théorique. C'est pour cette raison que nous cherchons à consacrer cette partie sur certains concepts liés à notre sujet.

1.1. La production écrite

Etant donné que la production écrite constitue le noyau de notre recherche, nous en donnons quelques définitions.

Tout d'abord, il est nécessaire de définir la production écrite. Claudette CORNAIRE et Patricia Mary RAYMOND constatent que : *"la production écrite a souvent été considérée comme un ensemble de sous-savoirs à faire acquérir selon un mode hiérarchique, en commençant par l'enseignement de règles de grammaire et d'orthographe"*¹. Nous déduisons que la grammaire et l'orthographe doivent être bien apprises afin que le processus d'écriture se fasse correctement.

Pour Pierre MARTINEZ, la production écrite est: *"une activité mentale complexe de construction de connaissances et de sens"*². Quant à Jean Pierre ROBERT, il affirme que la production écrite: *"exige réflexion et habiletés langagières. Elle est destinée à produire discours et textes, qui sont autant de messages, dans le cadre d'une situation de communication interactive entre le scripteur et le lecteur"*³. Pour ce qui est de Jean DUBOIS, il estime que la production écrite est: *"l'action de produire, de créer un énoncé au moyen des règles de grammaire d'une langue"*⁴.

Ainsi, nous sommes en mesure de dire que l'acte de la production écrite est difficile et compliqué. A ce propos, J.P.CUQ dit: *"rédiger est un processus complexe et faire acquérir une compétence en production écrite n'est certainement pas une tâche aisée"*⁵.

1.2. La langue maternelle

Selon Jean Pierre Cuq, la langue maternelle: *"est difficile à définir strictement, à cause de son épaisseur historique.. la langue acquise la première par le sujet parlant dans un contexte.. la complexité du maniement de la dénomination de langue maternelle amène à lui substituer dans la communauté scientifique des appellations supposées plus neutres, langue première ou L1"*⁶. A partir de ces mots, la L1 est la première langue que nous apprenons naturellement. Pour le dictionnaire de didactique des langues: *"elle est...celle qui n'est pas étrangère"*⁷.

La langue maternelle est la langue qui est associée à l'identité culturelle d'un individu. Elle transmet les valorisations, les convictions, les habitudes et les mœurs qui jouent un rôle crucial dans la culture. La façon dont une personne pense et voit le monde qui l'entoure est profondément influencée par sa langue maternelle⁸.

On a souvent discuté de l'utilisation de la L.M. dans l'enseignement des langues étrangères. Certains y voient des obstacles à la mise en place d'une pédagogie homogène. D'autres soulignent le caractère commun des langues et les principes d'organisation qui justifient la nécessité d'établir un lien strict et méthodique entre la langue maternelle et l'enseignement des langues étrangères. Roulet Eddy pense que: *"L1 est une manifestation comme tant d'autres du langage humain. Elle est structurée selon des lois dont on trouve la réplique dans d'autres idiomes. Posséder une langue maternelle quelle que soit, c'est déjà participer au grand phénomène d'éminemment humain qu'est la langue"*⁹.

¹Claudette CORNAIRE et Patricia Mary RAYMOND, *La production écrite*, Paris, CLE International, 1999, p.13.

²Pierre MARTINEZ, *La didactique des langues étrangères*, Paris, presse universitaires de France PUF, 2008, p.99.

³Jean Pierre ROBERT, *Dictionnaire pratique de didactique du FLE*, Paris, Ophrys, 2008, p.174.

⁴Jean DUBOIS, *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Larousse, 2002, p.381.

⁵Jean Pierre CUQ et Isabelle GRUCA, *Cours de didactique du français langue étrangère et seconde*, Grenoble, presses universitaires de Grenoble, 2008, p.184.

⁶Jean Pierre CUQ, *Dictionnaire de didactique du français, langue étrangère et seconde*, Paris, CLE international, 2003, pp.150-151.

⁷Robert GALISSON et Daniel COSTE, *Dictionnaire de didactique des langues*, Paris, Hachette, 1976, cité par Luise DABÈNE, *Repères sociolinguistiques pour l'enseignement des langues*, Paris, Hachette, 1994, p.8.

⁸ Voir Jean Pierre CUQ et Isabelle GRUCA, *Op.cit.*, p.90.

⁹Eddy ROULET, *Langue maternelle et langues secondes vers une pédagogie intégrée*. Paris, Hatier, 1980, p.19.

1.3. La langue étrangère

Chaque langue qui n'est pas une L.M. est considérée comme une langue étrangère. La langue étrangère n'est pas la langue première à être parlée, ni la première à être adoptée. A cet égard, Jean Pierre Cuq dit: *"toute langue non maternelle est une langue étrangère.. la L.E. n'est pas la langue de première socialisation, ni la première dans l'ordre des appropriations linguistiques"*¹. Benamar RABÉA considère le fait d'apprendre une autre langue comme: *"processus qui sollicite plus des efforts que l'apprentissage d'une langue maternelle.. la particularité des interactions, en classe de L.E. est que la langue est à la fois l'outil de transmission des savoirs et, l'objet même de l'enseignement/ apprentissage de cette langue"*². Jean Michel ROBERT pense que: *"toute langue non maternelle est une langue étrangère à partir du moment où elle présente, pour un individu ou un groupe, un savoir encore ignoré, une potentialité, un objet nouveau d'apprentissage"*³. Cela implique que chaque langue acquise par un individu vif après sa première langue est considérée comme une langue seconde.

1.4. Le rapport entre L.M. et autre langue

L'importance de la langue source se manifeste lorsqu'on l'utilise en tant que langue seconde. A ce propos, G. Compayre dit: *"L'étude d'une langue ancienne ou étrangère ne peut avoir d'utilité que si on l'associe à la langue maternelle"*⁴. En revanche, certains spécialistes de ce domaine pensent que la première langue peut perturber l'apprentissage de la seconde langue. A cet égard V. CASTTELLOTTI écrit: *"les relations entre la langue étrangère et la langue première sont appréhendées au moyen de la notion d'interférence, utilisée pour désigner les influences essentielles négatives que la L1 exercerait sur la L2: la langue première, considérée comme un élément perturbateur, devient au mieux un filtre, au pire un obstacle à l'appropriation d'une seconde langue"*⁵. Enfin, la connexion entre ces deux vocables est une préoccupation majeure pour tout individu qui souhaite enseigner/ apprendre des langues.

1.5. Le bilinguisme

Au fait, l'apprentissage de deux ou d'un certain nombre de langues constitue une expérience enrichissante sur le plan personnel et éducatif, car le locuteur sera en mesure d'élargir sa perspective sur le monde, d'augmenter le contact avec les individus avec lesquels il est préparé à interagir.

Généralement, être bilingue signifie avoir une parfaite maîtrise de deux langues diverses. De nombreux spécialistes ont traité le sujet du bilinguisme. A ce propos, J.P.CUQ définit le bilinguisme comme: *"le coexistence au sein d'une même personne ou société de deux variétés linguistique"*⁶. A. MARTINET précise le bilinguisme par la phrase suivante: *"l'individu ou le groupe qui utilisent deux ou plusieurs langues sont ceux de bilingue et de bilinguisme"*⁷. pour Franck NEVEU, ce terme: *"sert à décrire le plus souvent la situation d'un locuteur qui pratique couramment deux systèmes linguistiques différents, sans valoriser l'un au détriment de l'autre"*⁸.

En fait, le bilinguisme survient naturellement lorsque les langues sont en contact et que la personne a le désir de communiquer dans d'autres langues. Il y a déjà eu de nombreuses discussions entre les experts sur le sujet des compétences ou de la domination identique pour les personnes qui parlent deux

¹Jean Pierre CUQ et Isabelle GRUCA, *Op.cit.*, p.93.

² Benamar RABÉA, *La langue maternelle, une stratégie pour enseigner/ apprendre la langue étrangère*, in MULTILINGUES N° 1^{er} semestre, 2014, p.144.

³Jean-Michel ROBERT, *Manière d'apprendre pour des stratégies d'apprentissage différenciées*, Paris, Hachette, 2009, p.7.

⁴ G. Compayre, *Histoire critique des doctrines de l'éducation en France depuis le XVI^e siècle*, Paris, Hachette, 1880, p.97. cité par Véronique CASTELLOTTI, *La langue maternelle en classe de langue étrangère*, Paris, CLE International, 2007, p.67.

⁵Véronique CASTELLOTTI, *ibid.*, p.69.

⁶Jean Pierre CUQ, *op.cit.* p. 36.

⁷André MARTINET, *La linguistique guide alphabétique*, Paris, éditions Denoël, 1969, p.302.

⁸ Franck NEVEU, *Dictionnaire des sciences du langage*, Paris ,ARMAND COLIN ,2004, p.57.

langues. Grosjean mentionne: *"qu'il est rare de rencontrer un bilingue qui possède une maîtrise équivalente et/ou parfaite de ses deux langues"*¹.

Il est bénéfique d'avoir un bilinguisme et un multilinguisme car cela permet à l'individu de s'exprimer dans diverses langues conformément à l'état de communication et du contexte.

1.6. Le transfert

De point de vue de CASTELLOTTI, le transfert: *"désigne le fait, pour un sujet, de se saisir par un objet déjà connu ou acquis pour l'utiliser dans un autre contexte. On peut par exemple transférer des formes d'un système linguistique à l'autre; on peut également transférer des compétences acquises dans une langue lors de l'apprentissage d'une autre langue"*². Pour J.P.CUQ, le transfert signifie: *"l'ensemble des processus psychologiques par lesquels la mise en œuvre d'une activité dans une situation donnée sera facilitée par la maîtrise d'une autre activité similaire et acquise auparavant"*³.

Par ailleurs, le transfert est soit positif soit négatif. Le transfert positif fait référence à l'utilisation de l'information ou des connaissances antérieures dans la langue seconde, tandis que le transfert négatif fait référence à la perturbation des connaissances de la première langue sur la performance de la langue seconde.

Dans le domaine de l'écrit, on constate également le transfert de compétences entre les langues, ce qui motive et perfectionne le niveau des apprenants. A ce propos Fabienne DESMONS dit: *"il y aurait à l'écrit un transfert de compétences d'une langue à l'autre. Il semble, en effet, que les progrès en production écrite sont transférables d'une langue à l'autre: ainsi, si les apprenants améliorent leur orthographe en langue étrangère, ils progressent également en orthographe dans leur langue maternelle. Ceci constitue un facteur de motivation pour l'apprenant"*⁴.

1.7. L'erreur et la faute

L'erreur: *"vient du latin « error », mot de la famille « errare » qui signifie « s'écarter, s'éloigner de la vérité » et « un acte de l'esprit qui tient pour vrai ce qui est faux et inversement; jugement; fait psychique qui en résultent »"*⁵. En domaine de la didactique des langues, la notion de l'erreur prend la signification suivante: *" L'erreur est une manifestation naturelle et nécessaire des processus d'apprentissage"*⁶. Elle: *"relève d'une méconnaissance de la règle de fonctionnement (par exemple, accorder le pluriel de "cheval" en cheval lorsqu'on ignore qu'il s'agit d'un pluriel irrégulier)"*⁷. Jean-Pierre CUQ définit l'erreur comme: *"écart par rapport à une norme provisoire ou une réalisation attendue"*⁸.

La faute ressemble à l'erreur, à ce propos, Jean-Pierre ROBERT dit: *"l'erreur est un écart par rapport à la norme. En ce sens, elle est synonyme de faute. Le terme de « faute » ayant une connotation péjorative parce qu'associé dans notre société à une certaine idée qu'on se fait de la morale, on lui préfère aujourd'hui celui d'erreur"*⁹. Mais l'approche cognitive a un autre avis, elle fait la distinction entre la faute et l'erreur. A son égard: *" la faute relève de la performance alors que l'erreur, elle, relève de*

¹François GROSJEAN, *Le bilinguisme et le biculturalisme: essai de définition*, TRANEL19, Institut de linguistique, Université de Neuchâtel-Suisse, 1993, p.15.

²Véronique CASTELLOTTI, *op.cit.*, p.116.

³Jean Pierre CUQ, *op.cit.* p. 240.

⁴Fabienne DESMONS et autres, *Enseigner le FLE (français langue étrangère) pratiques de classe*, Paris, Belin, 2013, P. 47.

⁵Le ROBERT, *Le nouveau Petit Robert de la langue française*, Paris, Le Robert, 2008. cité par Jean-Pierre ROBERT, *Op.cit.*, p. 82.

⁶Rémy PROQUIER et Ulrich Hans FRAUENFELDER, *Enseignement et apprenant face à l'erreur ou de l'autre côté du miroir*, in: *Le Français dans le monde*, 1980, N° 154 p.29.

⁷Martine MARQUILLO LARRUY, *L'interprétation de l'erreur*, Paris, CLE International, 2003, p. 120.

⁸Jean-Pierre CUQ, *Op.cit.* p. 86.

⁹Jean-Pierre ROBERT, *Op.cit.* p. 82.

la compétence transitoire de l'élève. L'erreur serait donc une manifestation d'hypothèses fausses si l'on considère l'apprentissage des langues comme une activité d'ordre cognitif de traitement des données de formation d'hypothèses"¹. A son tour, Stephen Pit Corder distingue ces deux mots, il dit: " aussi sera-t-il commode d'appeler désormais " fautes" les erreurs de performance, en réservant le terme d'"erreur" aux erreurs systématiques des apprenants, celles qui nous permettent de reconstruire leur connaissance temporaire de la langue, c'est-à-dire, leur compétence transitoire"².

Enfin, on peut dire que les erreurs reflètent les lacunes dans les connaissances des apprenants. Ils se produisent parce que l'apprenant ne sait pas ce qui est correct alors que les fautes reflètent des lacunes occasionnelles dans la performance. Elles se produisent parce que, dans un cas particulier, l'apprenant est incapable d'accomplir ce qu'il sait.

1.7.1. Types de l'erreur

En se basant sur ce qui précède, on peut diviser les erreurs en deux types : les erreurs de compétence et celles de performance. Dans cette perspective, Jean-Pierre ROBERT mentionne que: "*on peut classer les erreurs en deux grandes catégories: les erreurs de compétence, récurrentes, que l'apprenant ne peut rectifier parce qu'il ne possède pas les savoirs nécessaires, et les erreurs de performance, occasionnelles, assimilables à la faute, que l'apprenant peut rectifier parce qu'il dispose des savoirs adéquats et que ces erreurs sont dues à une distraction passagère*"³. Ces erreurs commises par l'apprenant à cause de l'impact de sa langue maternelle sont appelées interférences. A ce propos, J. P. ROBERT dit: "*les erreurs de compétence ou de performance, que l'apprenant commet, à l'oral comme à l'écrit, sous l'influence de sa langue maternelle, dans tous les domaines (en phonétique, en morphosyntaxe, en sémantique, quand il réalise un acte de parole en compréhension ou en production) sont appelées interférences*"⁴.

1.8. L'interférence linguistique

L'interférence se produit lorsque deux langues sont en relation. Jean Dubois dit: " il y a une interférence quand un sujet bilingue utilise dans une langue cible A, un trait phonétique, morphologique, lexical ou syntaxique caractéristique de la langue B"⁵. U. WEINREICH affirme que: " le mot interférence désigne un remaniement de structure, qui résulte de l'introduction des éléments étrangères dans les domaines les plus fortement structurés de la langue comme l'ensemble du système phonologique, une grande partie de la morphologie et de la syntaxe et certains domaines du vocabulaire.(parenté, couleur, temps, etc.)"⁶. Pour MACKEY elle est: "*l'utilisation d'élément appartenant à une langue tandis que l'on en parle ou que l'on écrit une autre*"⁷. HAMERS et BLANC pensent que l'interférence est: "*un problème d'apprentissage dans lequel l'apprenant transfère le plus souvent inconsciemment et de façon inappréciée des éléments et des traits d'une langue connue dans la langue cible*"⁸. Cela veut dire que l'interférence se réfère à l'effet d'une langue sur une autre.

1.8.1. Types d'interférence linguistique

A travers la définition présentée de WEINREICH, on peut distinguer trois types d'interférences:

1.8.1.1. L'interférence phonétique

¹Jean-Pierre ROBERT, *Ibid*.

²Stephen Pit Corder, *Que signifient les erreurs des apprenants?* In: *Langages*, 14^e année, № 57, 1980. pp. 9-15.

³Jean-Pierre ROBERT, *Op.cit*. p. 82.

⁴Jean-Pierre ROBERT, *Ibid*.

⁵Jean DUBOIS, *Op.cit*, p. 252.

⁶Uriel WEINREICH, *language in contact*, New York, 1953, p.15. cité par Louis-Jean CALVET, *La sociolinguistique*, Paris, PUF, 1993,p.19.

⁷William MACKEY, *Bilinguisme et contact des langues*, Paris, Editions klincksieck, 1976, p.397.

⁸Josiane HAMERS et Michel BLANC , *Bilingualité et bilinguisme*, Bruxelles, Margada, 1983 , p.452.

Michel-Blanc estime que: *"Il y a une interférence phonétique lorsque un bilingue utilise, dans la langue active, des sons de l'autre langue, elle est très fréquente chez l'apprenant de la langue seconde, surtout lorsque l'apprentissage se fait à l'adolescence ou à l'âge adulte; elle permet souvent d'identifier comme tel locuteur étranger"*¹. Cela veut dire que l'interférence phonétique survient lorsque l'on a du mal à prononcer quelques sons dans une langue étrangère en raison de l'impact de sa langue première. Le locuteur fait une substitution en utilisant un son qui lui est similaire ou qui est assimilable en sa langue première. Par exemple: le (y) substitué par le (u) en arabe.
surtout (sourtout).

1.8.1.2. L'interférence lexicale

Michel-Blanc déclare: *"on parlera d'interférence lexicale lorsque le locuteur bilingue remplace, de façon inconsciente, un mot de la langue parlée par un mot de son autre langue"*². Cela implique que l'interférence lexicale consiste à utiliser un mot d'une langue inconsciemment dans une autre. On trouve deux espèces d'interférence lexicale:

1.8.1.2.1. Le calque

Pour Pierre GUIRAUD : *"le calque consiste à former des mots ou des expressions en combinant des formes indigènes sur un modèle étranger"*³. D'après Moreau, le calque est: *"une forme ou une construction reprise d'une autre langue et intégrée à la langue considérée au moyen d'une traduction littérale par exemple: expression québécoise « tomber en amour», sur le modèle de fall in love en anglais"*⁴.

1.8.1.2.2. L'emprunt

Du point de vue de Véronique CASTELLOTTI, il est une: *"forme empruntée à une langue et transplantée telle quelle dans une autre langue, sans traduction. Cette forme peut ensuite prendre les marques spécifiques (genre, nombre, terminaisons...) de la nouvelle langue"*⁵.

1.8.1.3. L'interférence grammaticale

Michel-Blanc mentionne que: *"l'interférence grammaticale suppose que le locuteur utilise dans une langue certaines structures de l'autre. Elle existe pour les aspects de la syntaxe : l'ordre, l'usage des pronoms, des déterminants, des prépositions, les accords, le temps, le mode, ...etc."*⁶. A partir de cette vision, on note que I.G. porte sur l'utilisation des formes morphosyntaxiques, orthographiques, grammaticales de sa langue première par exemple dans une langue cible.

Parmi les différents champs d'interférence grammaticale, nous trouvons le nombre et le genre, la phrase nominale, les articles partitifs, les noms collectifs, les prépositions, les pronoms relatifs, l'ordre des phrases.

1.8.1.3.1. Le nombre et le genre

L'arabe est une langue tripartie. Il a la singularité, la dualité faisant allusion à deux personnes et la pluralité qui implique la présence de trois, ou plus de trois personnes ou choses. Le français n'a que deux systèmes de numérations: singulier et pluriel. Les étudiants commettent des erreurs lorsqu'ils écrivent des phrases comme:

(Les gens dans le parc était un mélange d'hommes et de femmes). A la place de:

¹ Michel BLANC, *Concept de base de la sociolinguistique*, Paris, Ellipse, 1998, p.178.

² *Ibid.*, p.179.

³ Pierre GUIRAUD, *les mots étrangers*, Paris, PUF, 1968, p.34.

⁴ Marie-Louise MOREAU, *Sociolinguistique. Concepts de base*, Bruxelles, Mardaga, 1997, p.64.

⁵ Véronique CASTELLOTTI, *Op.cit.*, p.114.

⁶ Michel-Blanc, *Op.cit.*

Les gens dans le jardin étaient un mélange d'hommes et de femmes. Ici, l'interférence se produit en raison de l'influence de l'arabe sur la performance des étudiants. Ainsi, les apprenants ont du mal à traduire la phrase dans leur esprit en français. Ils traduisent le verbe (كان) dans leur esprit de façon erronée comme (était), pas comme (étaient).

كان الناس في الحديقة مزيجاً من الرجال والنساء.

1.8.1.3.2. Les phrases nominales :

En arabe, les phrases nominales sont marquées en mettant "إن" avant la phrase alors qu'en français, il n'y a pas de besoin d'une telle chose. Par conséquent, les étudiants à l'université de Mossoul ont tendance à écrire cette phrase :

إن الطالب ذكي.

(L'étudiant intelligent). A la place de l'écrire ainsi :

L'étudiant est intelligent.

Ici, le problème auquel nos élèves sont confrontés est qu'ils écrivent la phrase française dans le même contexte que la phrase en arabe. On voit que le verbe (être) a été supprimé de la phrase.. cela entraîne une interférence.

1.8.1.3.3. Les noms collectifs

Le nom collectif: " *est un nom au singulier représentant une quantité plurielle d'individus ou d'objets*"¹.

Les étudiants arabes ont du mal à utiliser les formes correctes des verbes lorsqu'ils traitent des noms collectifs tels que : la plupart, ensemble, pays, foule, etc. les noms collectifs en arabe prennent toujours des verbes au singulier. Alors qu'en français, ces noms collectifs sont parfois utilisés au pluriel ou au singulier. En conséquence, des interférences se produisent en raison de cette inégalité entre le français et l'arabe. Nos apprenants (arabes) écrivent cette phrase de cette manière:

(L'ensemble des habitants sont favorables au projet). Au lieu de:

L'ensemble des habitants est favorable au projet.

1.8.1.3.4. Les prépositions

Les apprenants commettent des erreurs dans l'utilisation des prépositions. En d'autres termes, ils utilisent parfois une préposition au lieu d'une autre. Parfois, ils utilisent une préposition lorsqu'il n'y a pas de besoin de préposition ou l'omettent. Cela est dû au contrôle imparfait de la connaissance de langue française. Ils écrivent cette phrase:

(Le livre a paru à 2009). A la place de :

Le livre a paru en 2009.

1.8.1.3.5. Les articles partitifs

Les apprenants pourraient rencontrer des difficultés, voire commettre des erreurs lorsqu'ils utilisent des articles partitifs. Autrement dit, ils emploient parfois des articles au lieu des autres, ou ils les éliminent. Cela conduit à l'interférence. Ils écrivent cette phrase:

(j'achète légumes) . A la place de:

j'achète des légumes. Ici nous mentionnons que l'impact de la phrase arabe sur l'écriture des apprenants arabes est très clair.

¹Le ROBERT MICRO, *Dictionnaire d'apprentissage de la langue française*, Paris, Le Robert, 1998, p.241.

1.8.1.3.6. L'ordre des éléments de la phrase :

Le français et l'arabe ont des ordres de mots différents. Chacun a ses motifs spécifiques. Le français est un ensemble fixe d'ordre des mots dans lequel le locuteur ou l'apprenant ne peut pas mettre des mots au hasard concernant les constituants grammaticaux; parfois les apprenants utilisent le modèle de VSO (verbe + sujet+ objet) à tort . Les étudiants sont confrontés à un problème. Ils peuvent utiliser les modèles VSO lorsqu'ils écrivent n'importe quelle phrase et c'est en fait une connaissance imparfaite de la langue française.

Des interférences se produisent lorsque les étudiants arabes écrivent une phrase en français selon l'ordre des mots en arabe. Certains étudiants écrivent cette phrase de manière erronée comme:

(Ecrit Nicolas le devoir). Au lieu de l'écrire ainsi :

Nicolas écrit le devoir.

On note ici que l'ordre des éléments de la phrase est changé, cela entraîne une interférence.

2. La partie pratique

2.1. Méthode et collecte des données.

Cette partie pratique s'appuie sur la participation de (10) étudiants volontaires (sans distinction entre masculins/ féminins). Notre étude a porté sur la production écrite rédigée par les apprenants de la deuxième année au département de français à l'université de Mossoul, pour l'année universitaire 2023-2024. En tant qu'instrument, les participants ont été invités à écrire une dissertation ou des phrases différentes. Les réponses des participants ont été analysées statiquement et illustrées au moyen d'un tableau qui expliquera les résultats obtenus.

L'étude se limite aux interférences grammaticales. En fait, les interférences grammaticales sont nombreuses, mais cette recherche se concentre uniquement sur les particularités suivantes: l'ordre des mots, les phrases nominales, les noms collectifs, les prépositions, les articles partitifs, le nombre et le genre, le masculin et le féminin. Cette recherche analyse diverses phrases montrant l'influence des phrases arabes nominale et verbale sur les choix des apprenants. La démarche que nous suivons pour effectuer cette recherche est basée sur la méthode d'analyse descriptive des erreurs recommandé par (Corder 1967). Les phrases ont été analysées syntaxiquement. Enfin, un tableau sera envisagé pour montrer avec précision les pourcentages des erreurs.

2.2. Analyse des données et discussion des résultats

Il est bien connu que la plupart des étudiants arabes commettent des erreurs lorsqu'ils écrivent un texte en raison de l'influence de la langue maternelle. Leurs écrits sont généralement teintés par le transfert négatif des habitudes liées à leur langue. Cela est dû à une interférence négative.

Cette étude montre que l'interférence est clairement perçue dans les écrits des apprenants universitaires en raison de l'impact de l'arabe.

1. " chaque faute, chaque tort que j'ai fait me perturbent".

Sur (10) apprenants, 5 (50%) n'ont pas réussi à écrire cette phrase correctement. Cela est dû à l'arabe dans lequel il n'y a de correspondance entre le singulier et pluriel. Il faut écrire la phrase comme le suit: "**chaque faute, chaque tort que j'ai fait me perturbe**".

2. " Donne le professeur les notes aux élèves"

Parmi 10 étudiants, 6 (60%) écrivent cette phrase d'une manière fautive. Ici, l'influence de l'arabe se voit clairement, les apprenants commencent la phrase par le verbe comme c'est le cas dans la langue arabe. La phrase doit être écrite de cette façon: "**le professeur donne les notes aux élèves**".

3. "Mossoul jolie et elle au nord d'Irak".

Selon les réponses reçues des apprenants, nous avons remarqué que cette phrase n'a pas été écrite correctement par 7 (70%) étudiants. Ici, il y a une omission du verbe (être). On constate clairement que la langue maternelle a un grand impact sur les choix des étudiants. Ils ont voulu écrire la phrase de cette façon: **"Mossoul est jolie et elle est au nord d'Irak"**.

4. "Nous lis les journaux ".

Parmi les (10) étudiants 6(60%) ont eu du mal à écrire cette phrase correctement. Ici, les apprenants ont commis une erreur lorsqu'ils utilisaient le mauvais verbe dans lequel il n'y a pas d'accord avec le sujet en ce qui concerne la singularité et la pluralité. Cette proposition doit être écrite comme: **"Nous lisons les journaux "**.

5. "La foule de femmes travaillent à la ferme"

Parmi 10 apprenants, 5 (50%) ont éprouvé des difficultés à écrire cette phrase d'une manière correcte. Ils voulaient écrire **" La foule de femmes travaille à la ferme"**. Cette erreur est à cause de la confusion dans l'utilisation de la forme correcte du verbe résultant de l'influence de la langue maternelle dans laquelle se trouve un nom collectif.

6. " Les étudiants n'ont pas livres"

En fonction des réponses des étudiants, nous voyons que 4(40%) n'ont pas réussi à écrire la phrase comme il faut. Ici, les apprenants ont commis une erreur en écrivant la phrase de cette manière. En fait, ils voulaient l'écrire de cette façon: **" les étudiants n'ont pas de livres"**, mais ils éliminent l'article indéfini.

7. " Le temps est beau et attrayant"

D'après la réponse des participants, nous avons remarqué que cet énoncé n'a pas été écrit adéquatement par 3 (30%) étudiants. L'insuffisance d'utilisation de la langue française conduit les apprenants à rédiger la phrase de cette façon au lieu de l'écrire de cette manière appropriée: **" Il fait beau et attrayant"**.

8. J' habite dans l'appartement mon frère.

Selon les réponses reçues par les apprenants, nous avons remarqué que 6 (60%) parmi eux écrivent la phrase d'une manière erronée. L'erreur se produit quand les étudiants ont éliminé la préposition(de). Cela est dû au fait qu'une préposition ne procède pas le nom en arabe comme le croient les apprenants. Il faut rédiger la proposition comme: **J' habite dans l'appartement de mon frère.**

9. " Les élèves de ma classe bons et aimables"

A partir des réponses acquises, on note que 4 (40%) participants ont donné une phrase erronée. Dans le but d'atteindre une capacité précise à rédiger une proposition correcte en fonction des informations dont ils disposent dans leur langue maternelle, les étudiants rédigent cette phrase au lieu de la composer selon la manière suivante: **" Les élèves de ma classe sont bons et aimables"**. Ici, l'étudiant a supprimé le verbe "être" car il pensait à la mode de sa langue maternelle qui a des phrases nominales contrairement à la langue française.

10. " je vois mon ami dans la jardin"

Parmi les (10) étudiants 3(30%) ont eu du mal à écrire cette phrase correctement. Ici, les apprenants ont commis une erreur lorsqu'ils utilisaient le mauvais article défini auquel il n'y a pas d'accord avec le nom en ce qui concerne le masculin et le féminin. Nous remarquons ici que l'impact de la phrase arabe est fortement clair. Cette phrase doit être écrite comme: " **je vois mon ami dans le jardin** ".

2.3. Interprétation des résultats

Le tableau suivant montre le nombre de phrases et d'apprenants. Il indique également les réponses justes et erronées des apprenants, en plus les pourcentages d'échec des étudiants. Il signale les erreurs que les étudiants commettent.

Les phrases	La correction	Nombre d'apprenants	Nombres de réponses justes	Nombres de réponses erronées
1. Chaque faute, chaque tort que j'ai fait me perturbent.	chaque faute, chaque tort que j'ai fait me perturbe.	10	5 (50%)	5 (50%)
2. Donne le professeur les notes aux élèves.	le professeur donne les notes aux élèves.	10	4 (40%)	6 (60%)
3. Mossoul jolie et elle au nord d'Irak	Mossoul jolie et elle est au nord d'Irak	10	3 (30%)	7 (70%)
4. Nous lis les journaux	Nous lisons les journaux	10	4 (40%)	6 (60%)
5. La foule de femmes travaillent à la ferme.	La foule de femmes travaille à la ferme.	10	5 (50%)	5 (50%)
6. Les étudiants n'ont pas livres	Les étudiants n'ont pas de livres.	10	6 (60%)	4 (40%)
7. Le temps est beau et attrayant.	Il fait beau et attrayant	10	7(70%)	3 (30%)
8. J' habite dans l'appartement mon frère.	J' habite dans l'appartement de mon frère.	10	4 (40%)	6 (60%)
9. Les élèves de ma classe bons et aimables	Les élèves de ma classe sont bons et aimables	10	6 (60%)	4 (40%)
10. je vois mon ami dans la jardin"	je vois mon ami dans le jardin"	10	7(70%)	3 (30%)

Le tableau met en évidence les différentes fréquences d'erreurs et de bonne décision prise par les apprenants lorsqu'ils rédigent leurs phrases ou leurs écrits. Les fréquences différentes sont le résultat de la diversité des niveaux des compétences des étudiants en FLE. Les résultats indiquent que la fréquence d'erreurs calculée des bons choix est faible dans certains cas alors que dans d'autres cas, il y a une fréquence élevée d'erreurs et en faveur de l'ordre des mots, de l'accord du verbe avec le sujet. Il montre des pourcentages élevés d'erreurs dans certains cas alors qu'il y a de faibles erreurs dans d'autres cas.

La conclusion

A cause de l'impact de la langue première, les apprenants continuent de commettre des erreurs. L'étude conclut que les étudiants font plus d'erreurs d'interférence dans les structures grammaticales

lorsqu'ils écrivent leurs phrases et leur production écrite. Il est également clair tout au long de l'étude que certains apprenants ont utilisé plusieurs structures de leur langue maternelle pour rédiger leur production écrite, ce qui a entraîné des interférences. La plupart des fautes se produisent dans les structures grammaticales telles que: le nombre et le genre, la phrase nominale, les noms collectifs, les prépositions, les pronoms relatifs, les articles partitifs, l'ordre des phrases.

La plupart des erreurs sont causées par le fait que les apprenants qui étudient le FLE pensent que le français, tout comme l'arabe, accepte des phrases sans verbes (phrases nominales), ce qui n'est pas vrai. Cela leur a fait écrire de nombreuses phrases sans verbes ou avec un ordre des mots différent. Il a été remarqué que la majorité des étudiants écrivent des phrases sans verbes, c'est-à-dire sans le verbe "être" ni verbes principaux.

Dans d'autres cas, l'impact des phrases nominales arabes est clairement visible sur les écrits des apprenants dans lesquels de nombreuses phrases sans verbes ont été documentées. Les erreurs varient entre l'écriture des phrases sans verbes en raison de l'impact nominal de l'arabe sur les choix des étudiants dans l'écriture de leur production écrite, ou le choix de mauvais ordre des mots, ou l'omission de la préposition, de l'article indéfini nécessaire.

Les résultats montrent comment les apprenants commettent des erreurs dans la construction des phrases avec un mauvais ordre des mots. Ainsi, certains étudiants commencent les phrases par un verbe comme c'est le cas en arabe où la phrase commence par un verbe. Alors, l'impact verbal de l'arabe a un effet évident et direct sur les apprenants lorsqu'ils écrivent des phrases sans préposition ni article indéfini tout comme dans l'arabe où il existe un ordre de mots différent.

Cette recherche conclut que la performance des apprenants est principalement influencée par la langue première. L'interférence de la L.M. se développe dans les activités écrites parce que les étudiants pensent d'abord aux phrases qu'ils veulent exprimer dans leur langue maternelle; puis ils les traduisent mentalement dans la langue cible et enfin les écrivent sur le papier. L'étude déduit que la langue source établit le mode des apprenants et les familiarise avec les problèmes des phénomènes linguistiques et que c'est donc la langue maternelle qui leur permettra d'acquérir une nouvelle langue. L'étude révèle que la langue première influence les mauvaises performances des apprenants en production écrite en français.

References

1. ouvrages

1. André MARTINET, *La linguistique guide alphabétique*, Paris, éditions Denoël, 1969.
2. Claudette CORNAIRE et Patricia Mary RAYMOND, *La production écrite*, Paris, CLE International, 1999.
3. Eddy ROULET, *Langue maternelle et langues secondes vers une pédagogie intégrée*, Paris, Hatier, 1980.
4. Fabienne DESMONS et autres, *Enseigner le FLE (français langue étrangère) pratiques de classe*, Paris, Belin, 2013.
5. G. Compayre, *Histoire critique des doctrines de l'éducation en France depuis le XVIe siècle*, Paris, Hachette, 1880.
6. Jean-Michel ROBERT, *Manière d'apprendre pour des stratégies d'apprentissage différenciées*, Paris, Hachette, 2009.
7. Jean Pierre CUQ et Isabelle GRUCA, *Cours de didactique du français langue étrangère et seconde*, Grenoble, presses universitaires de Grenoble, 2008.
8. Josiane HAMERS et Michel BLANC, *Bilingualité et bilinguisme*, Bruxelles, Margada, 1983.

9. Louis-Jean CALVET, *La sociolinguistique*, Paris, PUF, 1993.
10. Luise DABÈNE, *Repères sociolinguistiques pour l'enseignement des langues*, Paris, Hachette, 1994.
11. Marie-Louise MOREAU, *Sociolinguistique. Concepts de base*, Bruxelles, Mardaga, 1997.
12. Martine MARQUILLO LARRUY, *L'interprétation de l'erreur*, Paris, CLE International, 2003.
13. Michel BLANC, *Concept de base de la sociolinguistique*, Paris, Ellipse, 1998.
14. Pierre GUIRAUD, *Les mots étrangers*, Paris, PUF, 1968.
15. Pierre MARTINEZ, *La didactique des langues étrangères*, Paris, presse universitaires de France PUF, 2008.
16. Uriel WEINREICH, *language in contact*, New York, 1953.
17. Véronique CASTELLOTTI, *La langue maternelle en classe de langue étrangère*, Paris, CLE International, 2007.
18. William MACKEY, *Bilinguisme et contact des langues*, Paris, Editions klincksieck, 1976.

2. Dictionnaires

1. Franck NEVEU, *Dictionnaire des sciences du langage*, Paris, ARMAND COLIN, 2004.
2. Jean DUBOIS, *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Larousse, 2002.
3. Jean Pierre CUQ, *Dictionnaire de didactique du français, langue étrangère et seconde*, Paris, CLE international, 2003.
4. Jean Pierre ROBERT, *Dictionnaire pratique de didactique du FLE*, Paris, Ophrys, 2008.
5. Le ROBERT, *Le nouveau Petit Robert de la langue française*, Paris, Le Robert, 2008.
6. Le ROBERT MICRO, *Dictionnaire d'apprentissage de la langue française*, Paris, Le Robert, 1998.
7. Robert GALISSON et Daniel COSTE, *Dictionnaire de didactique des langues*, Paris, Hachette, 1976.

3. Revues et mémoires de magistère

1. Benamar RABÉA, *La langue maternelle, une stratégie pour enseigner/ apprendre la langue étrangère*, in MULTILINGUES N° 1er semestre, 2014.
2. François GROSJEAN, *Le bilinguisme et le biculturalisme: essai de définition*, TRANEL19, Institut de linguistique, Université de Neuchâtel-Suisse, 1993.
3. Rémy PROQUIER et Ulrich Hans FRAUENFELDER, *Enseignement et apprenant face à l'erreur ou de l'autre côté du miroir*, in: Le Français dans le monde, 1980, N° 154.
4. Stephen Pit Corder, *Que signifient les erreurs des apprenants?* In: Langages, 14e année, N° 57, 1980.